



Rétrocessions non payées

Par coco77

Bonjour, je suis infirmière libérale, et lors d'un remplacement effectué de février 2012 à novembre 2012, l'infirmière remplacée ne m'a pas fait de contrat, et me paie au coup par coup sans justificatif, comme me le faisaient les autres infirmières remplacées, c'est la première fois en 3 ans que je suis remplaçante que cela se passe ainsi, et malgré mes relances, elle diffère, sans excuse valable à mon sens, et me mène en bateau; je sollicite votre aide pour savoir quelle conduite tenir face à une telle mauvaise foi; je me suis adressée déjà à l'ONI, et à ma RCP, qui me renvoient à chaque fois, me disant qu'ils ne gèrent pas les créances... moi j'aimerais bien régler cette histoire assez rapidement maintenant, j'ai quand même environ 6000? à récupérer.
Merci de ce que vous ferez pour moi